

INFORMATION A LA POPULATION

Entretien des terrains et lutte contre les mauvaises herbes

Nous rappelons à tous les propriétaires et locataires que l'article 23 du règlement communal de sécurité locale impose l'obligation d'entretenir les terrains, qu'ils soient bâtis ou non bâtis, situés dans un périmètre de construction.

Il est notamment interdit de laisser se développer certaines mauvaises herbes telles que **les séneçons jacobées, chardons, rumex ou folle avoine** jusqu'à leur montée en graines. Ces végétaux peuvent nuire à la salubrité publique, à l'environnement et au voisinage.

Même dans le cadre d'un projet de jardin naturel ou de prairie fleurie, le respect de ces obligations reste impératif. Il appartient donc à chaque occupant de maintenir son terrain dans un état conforme aux prescriptions légales en matière de propreté et de salubrité.

Plus d'informations sur : <https://www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DEN/ENV/Protection-de-la-nature-et-du-paysage/Especes-envahissantes/Plantes-envahissantes/Plantes-envahissantes.html>



Annonce travaux ferroviaires gare CJ Alle

Des travaux sur la ligne ferroviaire sont prévus aux dates suivantes :

du 18 août à 22h00 au 21 août 2025 à 6h00.

De ce fait, des nuisances sonores pourront se faire ressentir dans les zones à proximité de la ligne du train. Les partenaires engagés sur le chantier mettront tout en œuvre pour réduire autant que possible ces nuisances.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Fête d'Alle 2025 – fermeture des voies de circulation

Dans le cadre de l'organisation de la fête d'Alle, il a été décidé de fermer la circulation ainsi :

1. Interdiction totale de circuler :

Du samedi 23 août à 8h00 au lundi 1^{er} septembre 2025 à 22h00

- Rue du Milieu
- Partie sud de la rue Clos Bidaine depuis l'intersection « Chemin Central »

2. Interdiction générale de circuler avec passage des riverains autorisé :

Du vendredi 29 août à 18h00 au samedi 30 août 2025 à 3h00

Du samedi 30 août à 18h00 au dimanche 31 août 2025 à 24h00

- Carrefour communal « Place de la Liberté »
- Partie de la route cantonale Alle/Courgenay
- Chemin Central
- Clos Bidaine
- Ruelle de la Cornoline

Un dispositif adéquat de signalisation et de déviation sera mis en place. Les usagers de la route voudront bien s'y conformer.

Ouverture de la fête du village – cérémonie « accueil des nouveaux habitants »

L'accueil des nouveaux habitants (arrivés jusqu'au 30 juin 2025) aura lieu, le vendredi 29 août 2025 à 19h00, au centre de la fête (rue du Milieu).

Elle sera suivie des résultats du concours « Et si vous plantiez un arbre en 2025 ? ».

La manifestation s'achèvera par un apéritif traditionnellement offert à la population.

Cérémonie du dimanche « succès au niveau sportif, culturel ou musical »

Succès individuels et par équipe au niveau sportif, culturel ou musical (2^{ème} semestre 2024 et 1^{er} semestre 2025).

La cérémonie se déroulera au centre de la fête (rue du Milieu), le dimanche 31 août 2025 à 11h00, suivie par l'apéritif offert par la Commune.

Elle sera suivie des résultats de la tombola organisée par la Commission du cercle scolaire.

Manèges gratuits pour les enfants : de 13h30 à 14h00.

Le programme complet de la fête du village sera tout prochainement disponible sur nos réseaux sociaux.

Fermeture des bureaux communaux

Comme à l'accoutumée, nous vous informons que lesdits bureaux seront fermés la

**journée du 1^{er} septembre 2025
(lundi de la fête d'Alle).**

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension et attention.